

# DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2019\_C5

Séance du 14 février 2019

<b>Date de la convocation</b> 7 février 2019	
<b>Nombre de délégués</b>	<b>31</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>1</b>
<b>Vote :</b>	
- POUR	<b>18</b>
- CONTRE	<b>0</b>
- ABSTENTION	<b>0</b>

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze février, à 17h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne à AUCH sous la présidence de Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND.

Présents: Gérard ARIES, Jean-Louis CASTELL, Serge CETTOLO, Christian DAIGNAN, Jean DUCLAVE, Elisabeth DUPUY-MITTERRAND, Christian FALCETO, Muriel LARRIEU, Bénédicte MELLO, Jean RODRIGUEZ, Alain SCUDELLARO, Roger TRAMONT.

Représentés: Michel BAYLAC représenté par Pierre TABARIN, Hervé LEFEBVRE représenté par Alain SANCERRY, Franck MONTAUGÉ représenté par Philippe BIAUTE, Jacques SERES représenté par Christian LAPREBENDE, Fabienne VITRICE représentée par Francis LARROQUE.

Procurations: Raymond VALL donne procuration à Jean-Louis CASTELL.

A été nommé **secrétaire de séance**: Serge CETTOLO.

---

**Nature de l'acte : 7.1**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

---

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral 2014-261-013 portant publication du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de Gascogne,  
Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2015 portant création du Syndicat Mixte « SCoT de Gascogne »,  
Vu l'arrêté préfectoral n° 32-2017-03-08-003 approuvant la modification de la composition et des statuts du Syndicat Mixte du SCOT de Gascogne,  
Vu la délibération 2019\_C04 affectant les résultats de l'exercice 2018,*

Le budget primitif du Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est équilibré en **section de fonctionnement à 460 928,32 €** et en **section d'investissement à 502 865,00 €**.

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Comité Syndical du 28 novembre 2018. Cette instance a fixé les hypothèses de travail qui précèdent l'élaboration du budget primitif.

Une présentation de la prospective financière avec les éléments actuellement connus a été faite en 2018. Les élus ont convenu de fixer la participation à 1,80 € par habitant en 2018, 2019 et 2020 afin de pouvoir absorber les besoins du Syndicat mais également de permettre aux intercommunalités de connaître leur participation à 3 ans. (Cette participation prend en compte les deux subventions de 100 000 € chacune de l'Etat attendues respectivement en 2019 puis 2020). Afin de ne pas intégrer à la préparation budgétaire des recettes non certaines, la subvention de 100 000 € attendue en 2019 n'a pas été inscrite à ce budget.

Le budget primitif 2019 doit permettre le financement du fonctionnement courant du syndicat (loyer, charges, véhicule...), des postes de l'équipe technique, de la communication, de l'accompagnement juridique et d'anticiper les frais d'études nécessaires à l'élaboration du SCoT de Gascogne.

Les documents de présentation du budget ont été adressés aux membres du Comité Syndical avec le rapport préparatoire à la séance. La Présidente expose la vue d'ensemble et le détail du fonctionnement puis de l'investissement du budget primitif 2019.

SCOT DE GASCOGNE  
BP 2019

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	92 900,00		74 400,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	218 694,55		200 560,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	35 500,00		34 300,00		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>347 094,55</b>	<b>0,00</b>	<b>309 260,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		668,32		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	9 000,00		3 000,00		
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>357 094,55</b>	<b>0,00</b>	<b>312 928,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (	360 376,11		138 985,62		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	7 386,97		9 014,38		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>367 763,08</b>	<b>0,00</b>	<b>148 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>724 857,63</b>	<b>0,00</b>	<b>460 928,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 520,00		3 520,00		
70	Produits des services, domaine et vent					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	340 744,20		334 474,20		
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00				
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>345 264,20</b>	<b>0,00</b>	<b>337 994,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>345 264,20</b>	<b>0,00</b>	<b>337 994,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	221 452,23				
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>221 452,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>566 716,43</b>	<b>0,00</b>	<b>337 994,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>122 934,12</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>122 934,12</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

## SCOT DE GASCOGNE

## BP 2019

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	8 000,00				
204	Subventions d'équipement versées	148 000,00		148 000,00		
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		4 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>158 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>158 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	221 452,23				
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>221 452,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>379 452,23</b>	<b>0,00</b>	<b>152 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 350 865,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 350 865,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilés					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)			4 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			350 865,00		
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>354 865,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>354 865,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	360 376,11		138 985,62		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	7 386,97		9 014,38		
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>367 763,08</b>	<b>0,00</b>	<b>148 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>367 763,08</b>	<b>0,00</b>	<b>502 865,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 0,00

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>148 000,00</b>
--	---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

Où l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De voter le Budget primitif 2019 tel qu'annexé ;
- De voter les crédits par nature ;
- D'autoriser la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

La Présidente,

Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND

  
SYNDICAT MIXTE  
DU  
SCOT DE GASCOGNE